

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

OBJET : Garantie d'emprunt pour extension de la maison de santé pluridisciplinaire « Rue Henriette d'Angeville » - SEMCODA

Séance du 30 septembre 2020

L'an deux mille vingt, le trente septembre, à dix-neuf heures, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), dûment convoqué par courrier électronique vingt-quatre septembre deux mille vingt., se sont réunis (en la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville d'Hauteville, à Plateau d'Hauteville

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 26

Georges BERMOND, Claire BILLON-BERTHET, Joël BORGEOU, Didier BOURGEOU, Corinne BOYER, Solange DOMINGUEZ Gérard CHAPUIS, Amélie COCHET, Humbert CRETIER, Jean-Michel CYVOCT, Jacques DRHOUI, Philippe EMIN, Jacques FUMEX, Patrick GENOD, Alexandre LALLEMENT, Gilbert LEMOINE, Karine LIEVIN, Stéphane LYAUDET, Jessie MARIN, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Marie-H. PERILLAT, Nicole ROSIER, Karine VANDERME, Maria GUILLERMET, Bernard CORTINOVIS

Membres absents excusés avec pouvoir : 3 (3 pouvoirs représentés)

Sébastien BEVOZ (pouvoir à Mme Marie-Hélène PERILLAT), Stéphanie PERNOD BEAUDON (pouvoir à M. Philippe EMIN), Sonia ZANI (pouvoir à Mme Eliane MERMILLON)

Secrétaire de séance

Secrétaire de séance : Madame Jessie MARIN.

Soit : 26 présents, 3 pouvoirs, donc 29 votants

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la SEMCODA a restructuré une Maison de Santé Pluridisciplinaire d'une surface de 795.70 m2 en 2014 sur un terrain cédé par bail emphytéotique sur bâtiment par l'ex-Commune d'Hauteville, cadastré sous la référence K 664.

Une extension a été réalisée pour créer 2 locaux à destination de professionnels de santé, d'une surface de 34 m2.

Ces locaux, mis en service le 1^{er} juin 2018, sont actuellement loués.

La SEMCODA recherche une garantie de la part de la commune Plateau d'Hauteville pour poursuivre les négociations avec un partenaire financier à hauteur de 100 % de l'emprunt de 68 100 €.

Monsieur le Maire tient à rappeler les montants importants de garanties d'emprunts de la commune de Plateau d'Hauteville.

Concernant les garanties d'emprunts SEMCODA, il précise que le conseil Départemental a délibéré pour reprendre au 1^{er} janvier 2021, les garanties à 100 % de deux emprunts actuellement partiellement garantis par la commune de Plateau d'Hauteville et faisant l'objet de financement CDC.

1 – Emprunt n° 449597 contrats n° 1319805, garanti à 80 % par la commune – capital garanti restant dû pour la commune : 733 541,28 €

2 – Emprunt n° 671393 contrats n° 1181734, garanti à 50 % par la commune – capital garanti restant dû pour la commune : 165 546,97 €.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,

- **ACCEPTE** que la Commune de Plateau d'Hauteville se porte garant de l'emprunt de 68 100 € contracté par la SEMCODA auprès d'un partenaire financier pour l'extension de la maison de santé pluridisciplinaire,
- **DONNE** pouvoir au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire,
Philippe EMIN

